

B-Namur: Construction work for buildings relating to health

OJ S 114/2013 14/06/2013

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Association Notre-Dame ASBL

Postal address: Rue Julien Colson 57

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

Contact person: Association Notre-Dame

For the attention of: M. Virone

E-mail: and-asbl@skynet.be

Telephone: +32 81711470

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=150099>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Bureau d'architectes Blaffart-Ciplet SPRL

Postal address: Rue du Pont 22

Town: Huy

Postal code: 4500

Country: Belgium

For the attention of: Mme Anne Ciplet

E-mail: a.ciplet@skynet.be

Telephone: +32 85212343

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Home Saint-Joseph

Postal address: Rue des Crépalles 21

Town: Huy

Postal code: 4500

Country: Belgium

For the attention of: M. Halut

E-mail: directeurhsj@skynet.be

Telephone: +32 85211416

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Home Saint-Joseph

Postal address: Rue des Crépalles 21

Town: Huy

Postal code: 4500

Country: Belgium

I.2. Type of the contracting authority

Other: ASBL

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Construction d'une MR-MRS à Huy phase 1/partie 1

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Main site or place of performance: Home St-Joseph, Rue des Crépalles 21 à 4500 Huy
NUTS code BE331 Arr. Huy

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La réalisation du gros-œuvre fermé de la construction de la première phase (*) d'une maison de repos / maison de repos et de soins de 120 lits (comprenant également un centre d'accueil de jour pour quinze résidents)

(*) cette phase comprend la construction de la partie de l'immeuble à ériger en partie arrière, derrière le bâtiment existant. Le marché est dénommé :

Construction d'une MR - MRS

au Home Saint-Joseph à Huy

Phase 1 / partie 1 : gros-œuvre ferme

Le marché est organisé en un lot unique.

Dans les cahiers des charges types, les mots "Etat - Ministère - Province - Administration - Pouvoir Adjudicateur - ..." désignent le rendeur : L'Association Notre-Dame ASBL

- L'entrepreneur prend à sa charge tous les travaux de l'entreprise tels qu'ils sont décrits aux cahiers des charges, plans et métrés descriptif et récapitulatif qui se complètent mutuellement, ainsi que les travaux nécessaires à ces réalisations, mais non décrits, en se conformant aux clauses et conditions des spécifications ou indications données en cours d'exécution par le Pouvoir adjudicateur ou son délégué.

L'entrepreneur est censé avoir établi le montant de sa soumission d'après ses propres calculs, opérations, informations et estimations, sauf pour certains articles dont les quantités ne peuvent

être déterminées avec précision et pour lesquels il est mentionné Q.P. (quantité présumée) au métré.

- Les travaux comprennent les fournitures, main d'oeuvre, frais, protections et toutes sujétions nécessaires à une parfaite exécution des travaux à réaliser suivant les documents d'entreprise, les prescriptions des différentes firmes dont les matériaux sont mis en oeuvre, les procès-verbaux et les indications écrites données en cours d'exécution.

Par le seul fait de soumissionner, l'entrepreneur reconnaît :

* avoir pris connaissance des documents relatifs à l'ensemble des travaux du marché et avoir établi son offre en connaissance de cause.

* avoir visité les lieux, s'être rendu compte de leur emplacement et de leur état et avoir donc connaissance de toutes les difficultés qu'il est susceptible de rencontrer au cours de l'exécution des travaux et pour l'introduction de ses matériaux et matériels qu'il prévoit en conséquence (assemblage sur place, petits conditionnements, ...)

* être capable de réaliser parfaitement les travaux de l'entreprise pour laquelle il soumissionne.

* accepter d'effectuer, en temps utile, toutes les démarches et demandes de dérogations nécessaires à l'exécution de ses travaux.

. Les travaux sont à réaliser en parfaite corrélation avec les diverses entreprises intervenant pour l'exécution de l'ensemble des travaux, suivant les dispositions de coordination et de planification préalables à l'exécution des travaux et à celles prises en cours d'oeuvre.

Toutes réunions de coordination nécessaires sont provoquées par l'entrepreneur afin de garantir les délais impartis et la parfaite exécution des ouvrages.

. Il est rappelé que l'établissement derrière lequel se dérouleront les travaux restera en fonctionnement. Les présents travaux devront donc être menés obligatoirement en maintenant les accès, les circulations, les alimentations, etc... inhérentes au parfait fonctionnement du bâtiment existant.

De plus, l'adjudicataire mettra tout en œuvre pour limiter au maximum les nuisances acoustiques et pour éviter la propagation des poussières (humidification des déblais avant évacuation, bâchage des conteneurs, etc..).

. Visite des lieux

Rendez-vous à prendre auprès de M. Halut, directeur de la maison de repos (tél. 085/21.14.16)

Dernière visite maximum 8 jours avant la date de remise de l'offre.

II.1.6. CPV code(s)

45215100 Construction work for buildings relating to health

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in days: 230 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le montant du cautionnement à constituer par l'adjudicataire est fixé à 5 % du montant initial net du marché (Hors TVA).

III.1.2.

Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Situation juridique du soumissionnaire - références requises (sélection qualitative - critères d'exclusion)

Par le seul fait de participer à la procédure de passation de marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 17 de l'arrêté royal du 8 janvier

1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics.

Le pouvoir adjudicateur procédera à la vérification de l'exactitude de la déclaration sur l'honneur implicite dans le chef du soumissionnaire dont l'offre est la mieux classée.

L'attention du soumissionnaire est donc attirée sur le fait qu'avant la conclusion du marché, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de l'inviter à produire les documents suivants :

- un extrait récent de casier judiciaire du responsable de l'entreprise ;
- une attestation récente émanant de l'administration des Contributions directes ;
- une attestation récente émanant de l'administration de la TVA.

Conformément à l'article 17bis de l'Arrêté royal du 8 janvier 1996, le fournisseur devra être en règle en matière de cotisations de sécurité sociale.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: - des déclarations bancaires appropriées justifiant une bonne santé financière.

- la preuve d'une assurance couvrant les risques professionnels par une attestation de l'assureur.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- La liste des principaux services exécutés durant les trois dernières années indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés.

Cette liste devra présenter un minimum de 2 références de travaux similaires (construction du gros-œuvre fermé d'une maison de repos et de soins ou d'hopitaux).

Ces 2 références devront être appuyées de certificats de bonne exécution :

- a) S'il s'agit de services à des autorités publiques, la justification est fournie par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente ;
- b) S'il s'agit de services à des personnes privées, les prestations sont certifiées par celles-ci ou, à défaut, elles sont déclarées avoir été effectuées par le prestataire de services.

Les certificats de bonne exécution mentionneront obligatoirement le montant et la nature des travaux et s'ils ont été réalisés avec satisfaction.

Agréation

- le certificat d'agrément daté de moins de trois mois avant la date d'ouverture des offres, prouvant que le soumissionnaire satisfait aux exigences ci-après :

Catégorie D classe 6 (la classe mentionnée est donnée en fonction de l'estimation des auteurs de projet)

Minimum level(s) of standards possibly required:

Agrégation requise : D (entreprises générales de bâtiments), Classe 6

La classe d'agrégation mentionnée est donnée en fonction du montant de l'estimation des auteurs de projet ; elle sera adaptée, s'il échet, pour correspondre au montant de l'offre

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

AND-HSJ2013-F02_0

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 8.8.2013 - 17:00

Payable documents: yes

Price: 210,00 EUR

Terms and method of payment: CSCH et plans

Frais d'envoi : EUR 15,00

Les documents régissant toutes les parties de la présente entreprise peuvent être acquis

au : Home St-joseph, Rue des Crépalles 21 à 4500 Huy (tél 085/21.14.16 - E-mail

directeurhsj@skynet.be) où ils sont à la disposition des intéressés.

Prix du dossier, en ce compris le formulaire d'offre, le métré récapitulatif et les plans annexés au cahier spécial des charges.

Paiement des documents ci-devant en espèce (pas de chèque) à l'enlèvement ou anticipativement par virement bancaire, avec la mention "dossier HSJ partie 1/phase 1", au compte n° BE95 3500 1555 2758 du Home St-Joseph.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

14.8.2013 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

Other: français

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 14.8.2013 - 10:00

Place:

Home St-Joseph, Rue des Crépalles 21 à 4500 Huy

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: séance publique

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

12.6.2013